

www.education.fr

À la rentrée 2002, le nombre d'étudiants est reparti à la hausse pour atteindre un niveau historique, après une période de relative stagnation de 1995 à 2001. Contrairement à l'augmentation observée jusqu'au milieu des années 90, celle-ci n'est pas due à l'arrivée d'un plus grand nombre de nouveaux bacheliers dans le supérieur. L'amélioration de l'offre de formation, avec notamment l'augmentation des places aux concours de la Santé et en IUFM, et la poursuite du développement des grandes écoles, explique en partie cette tendance. La conjoncture économique difficile incite également plus à poursuivre des études qu'à rentrer dans la vie active. Mais le principal moteur de cette croissance est le meilleur accueil des étudiants étrangers dans le supérieur, où ils sont chaque année plus nombreux depuis 1998. Au niveau territorial, Paris redevient attractive.

Les étudiants dans l'ensemble du supérieur

Les effectifs repartent à la hausse à la rentrée 2002

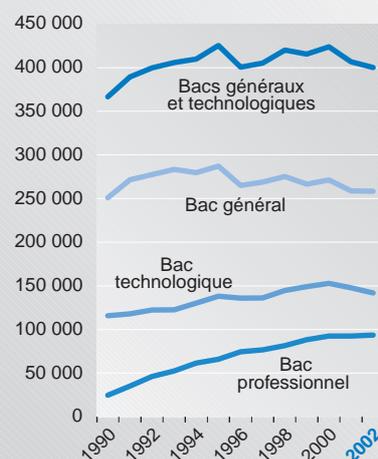
À la rentrée 2002, 2 209 000 étudiants sont inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de France métropolitaine et des DOM (tableau 1). Ce nombre est en forte augmentation par rapport à la rentrée précédente (+ 2,1 %). La croissance retrouvée des effectifs de l'enseignement supérieur, faible entre 1998 et 2001 (+ 0,6 % en évolution annuelle), s'accélère donc en 2002. Depuis 1995, les promotions de bacheliers semblent avoir atteint un palier (graphique 1), ainsi que leurs taux de poursuite dans le supérieur (tableau 2). Les effectifs du supérieur n'ont pas progressé entre 1995 et 2001. Ceux-ci, après trois années de baisse consécutives, atteignaient 2 126 000 en 1998, et sont légèrement remontés ensuite puisque 2 165 000 étudiants étaient inscrits en 2001. Avec la fin des progrès de la scolarisation, les facteurs démographiques tenaient alors un rôle important dans les évolutions observées (graphique 2).

Une hausse du nombre d'étudiants due à une augmentation de la scolarisation et à l'afflux des étudiants étrangers

La hausse du nombre d'étudiants enregistrée à la rentrée 2002 est la plus élevée depuis 1994 et le nombre d'inscriptions dans le supérieur n'a jamais été aussi important. Cette hausse n'est pas due à des effets démographiques mais à une augmentation de

la scolarisation (graphique 2). Cependant celle-ci ne résulte pas d'un afflux plus grand de nouveaux bacheliers dans le supérieur. En effet, si les bacheliers 2002 ont plus poursuivi dans l'enseignement supérieur que ceux de 2001, ils étaient en revanche moins nombreux ; au final, leur nombre est le même à la rentrée 2002 qu'à la rentrée 2001 (tableau 2). Trois facteurs expliquent cette hausse. Il y a, d'une part, une meilleure offre de formation avec, notamment, l'augmentation des places aux concours de recrutement des enseignants, de la Santé (le *numerus clausus* à l'université et les places aux concours paramédicaux) qui ont attiré un grand nombre d'étudiants dans ces filières, et des grandes écoles qui poursuivent leur progression. Cet

Graphique 1 – Effectifs de bacheliers
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEP

Tableau 1 – Effectifs de l'enseignement supérieur
France métropolitaine + DOM

Type d'établissement	Effectifs						Part des femmes (%) 2002-2003
	1990-1991	1995-1996	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	
Universités et assimilés (y compris IUT et ingénieurs)	1 182 784	1 485 583	1 419 635	1 426 939	1 404 014	1 424 933	56,1
– dont disciplines générales et de santé	1 091 131	1 356 247	1 270 160	1 274 094	1 251 225	1 270 778	58,4
Écoles normales d'instituteurs (post-bac), CREPS	16 500	–	–	–	–	–	–
IUFM	–	86 068	81 981	80 184	84 009	89 062	71,1
IUT	74 328	103 092	117 407	119 246	118 060	115 465	40,3
STS et assimilés	204 920	236 382	248 832	248 849	246 870	245 070	50,9
Écoles paramédicales et sociales hors université (a)	74 435	90 658	86 795	93 386	102 968	111 888	82,8
Formations d'ingénieurs (b)	57 653	79 780	91 182	95 208	98 196	102 407	23,5
– universitaires	17 325	26 244	32 068	33 599	34 729	38 690	25,2
– non universitaires	40 328	53 536	59 114	61 609	63 467	63 717	22,4
Écoles de commerce reconnues à diplôme visé	19 472	28 342	38 798	42 030	45 237	48 040	47,4
CPGE et préparations intégrées	68 392	72 497	73 781	73 834	74 162	75 338	40,7
Écoles normales supérieures	2 675	3 051	3 209	3 159	2 968	3 044	37,8
Écoles vétérinaires	2 073	1 985	2 320	2 634	2 569	2 594	63,6
Autres écoles ou formations	105 481	121 288	122 105	128 440	138 497	145 485	53,3
Ensemble (c)	1 717 060	2 179 390	2 136 570	2 161 064	2 164 761	2 209 171	55,6
– dont secteur public	1 492 997	1 939 530	1 872 990	1 882 860	1 874 022	1 905 173	55,9
– dont secteur privé	224 063	239 860	263 580	278 204	290 739	303 998	53,4

Source : MEN-DEP

(a) Estimation pour 2001-2002 et pour une partie des écoles en 2002-2003.

Jusqu'en 1998, double compte avec certaines formations paramédicales universitaires ou en lycées (environ 3 000 étudiants en 1998).

(b) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP, ex-NFI : nouvelles formations d'ingénieurs).

(c) Sans double compte des IUT et des formations d'ingénieurs dépendantes des universités.

effet est amplifié par une conjoncture économique difficile qui pousse les étudiants à poursuivre leurs études plutôt que de rentrer sur le marché du travail. Ces deux facteurs ont ainsi provoqué un allongement des études dans le supérieur. Mais le principal facteur explicatif est l'afflux d'étudiants étrangers, chaque année plus nombreux depuis 1998, et dont la progression s'est accélérée depuis 2001 (+ 13,4 % en rythme annuel depuis 2001). Ce dernier facteur explique 56 % de la hausse dans le supérieur en 2002 (tableau 3).

Tableau 2 – Taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur (en %)
France métropolitaine + DOM

	1990	1995	1998	1999	2000	2001	2002
Bacheliers généraux (1)	100,2	107,9	105,0	104,8	103,5	104,9	105,3
Université	66,6	71,6	65,9	64,1	62,4	62,1	63,0
IUT	8,3	8,4	10,3	10,9	11,2	11,5	11,4
STS	12,1	8,0	9,2	9,5	9,3	9,1	8,7
CPGE	13,3	12,8	12,5	12,7	12,6	13,1	13,6
Autres établissements (2)	nd	7,1	7,1	7,7	8,0	9,1	8,7
Bacheliers technologiques (3)	77,3	83,2	79,8	79,0	76,7	77,0	78,2
Université	23,3	23,4	21,6	21,1	19,1	18,2	17,9
IUT	7,6	10,1	9,7	9,3	9,1	9,3	9,5
STS	45,5	45,7	45,5	45,3	44,9	45,1	46,3
CPGE	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1
Autres établissements (2)	nd	3,1	2,0	2,2	2,5	3,3	3,4

Source : MEN-DEP

(1) En raison des multiples inscriptions, le taux peut dépasser 100 %. Voir les définitions dans l'encadré p.6.

(2) Estimations – nd = non disponible.

(3) Y compris série hôtellerie à partir de 1994, STPA et STAE (séries agricoles) à partir de 1995.

L'université accueille à nouveau davantage d'étudiants...

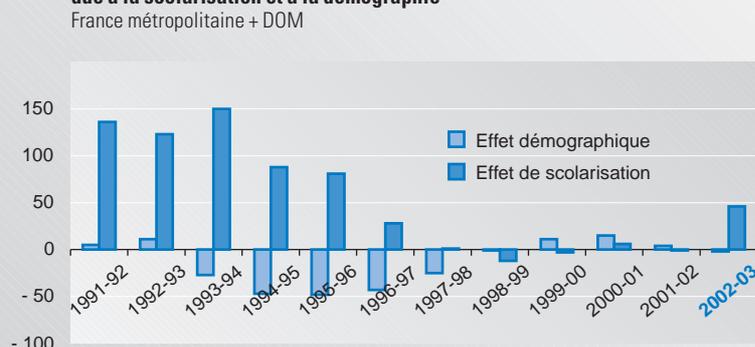
À la rentrée 2002, les effectifs sont en hausse à l'université (20 000 étudiants sup-

plémentaires dans les filières générales et de santé), qui accueille 57,5 % des étudiants (tableau 4). Cette hausse du nombre d'étudiants dans les filières générales et de santé de l'université contribue pour 44 % à la hausse observée dans l'ensemble du supé-

rieur. Cette augmentation ne résulte pas d'une progression du nombre de nouveaux bacheliers entrant à l'université en 2002 mais de l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers (+ 20 000) qui représente la totalité de la hausse des effectifs universitaires. Les universités, qui accueillent la grande majorité des étudiants étrangers (77,2 % des étrangers étudiants en métropole et dans les DOM sont dans les formations générales et de santé de l'université en 2002-2003) concentrent logiquement une grande partie de leur hausse dans le supérieur (79,1 % de cette dernière).

Au début de la décennie, avec la propension croissante des nouveaux bacheliers à poursuivre leurs études à l'université, l'augmentation du taux d'accès en deuxième cycle et le développement du troisième cycle, la population universitaire a crû au même rythme que l'ensemble du supérieur, avant de connaître une érosion continue à partir de 1996. Ainsi,

Graphique 2 – Évolution des effectifs du supérieur due à la scolarisation et à la démographie
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEP
Voir encadré définitions p.6.

Tableau 3 – Les principales contributions à la hausse observée entre 2001 et 2002
France métropolitaine + DOM

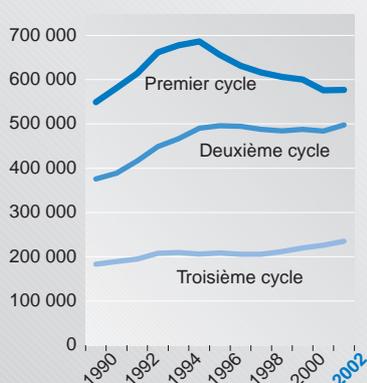
Formations du supérieur	2001	2002	Évolution absolue	Évolution relative (en %)	Contribution absolue	Contribution relative (en %)
Filières générales des universités	1 139 926	1 154 998	15 072	1,3	0,7	33,9
dont étudiants étrangers	140 825	159 492	18 667	13,3	0,9	42,0
Formations de santé universitaires (*)	111 299	115 780	4 481	4,0	0,2	10,1
Formations paramédicales et sociales	102 968	111 888	8 920	8,7	0,4	20,1
IUFM	84 009	89 062	5 053	6,0	0,2	11,4
Filières des grandes écoles	223 132	231 423	8 291	3,7	0,4	18,7
IUT et STS	364 930	360 535	- 4 395	- 1,2	- 0,2	- 9,9
Autres formations	138 497	145 485	6 988	5,0	0,3	15,7
Ensemble du supérieur	2 164 761	2 209 171	44 410	2,1	2,1	100,0
dont étudiants étrangers	196 706	221 567	24 861	12,6	1,1	56,0

Source : MEN-DEP

(*) Seulement les étudiants préparant un diplôme habilité nationalement.

Graphique 3 – Effectifs universitaires (hors IUT) par cycle

France métropolitaine + DOM



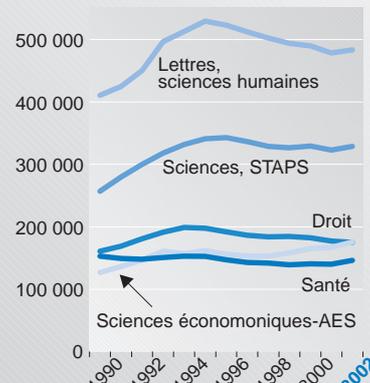
Source : MEN-DEP

les effectifs inscrits dans les disciplines générales et de santé de l'université avaient augmenté de plus de 24 % entre 1990 et 1995, dépassant 1 350 000 étudiants en 1995. Ils ont ensuite régulièrement diminué jusqu'en 2001-2002 date à laquelle on y recensait 105 000 étudiants de moins que six ans auparavant (- 7,7 %). Cette baisse concernait essentiellement le premier cycle universitaire (graphique 3). Elle s'expliquait par une désaffection des nouveaux bacheliers pour les disciplines générales et de santé de l'université. En 1995, 71,6 % des bacheliers généraux et 23,4 % des bacheliers technologiques y poursuivaient leurs études, ils n'étaient plus que 62,1 % et 18,2 % en 2001 (tableau 2).

Après avoir chuté de 16,1 % entre 1995 et 2001, les effectifs de premier cycle se stabilisent à la rentrée 2002, mais on recense toujours moins d'étudiants en premier cycle qu'en 1991. La hausse des effectifs de santé (+ 6,7 % pour les diplômes nationaux) compense la baisse du nombre d'étudiants qui se poursuit en DEUG (- 1,1 % en 2002, - 20,1 % depuis 1995). Cette diminution en premier

Graphique 4 – Effectifs universitaires (hors IUT) par discipline

France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEP

cycle a eu peu de répercussions sur les autres cycles universitaires (graphique 3).

... mais uniquement en deuxième et troisième cycles

Les effectifs du deuxième cycle universitaire repartent à la hausse en 2002 (+ 2,9 %). Le deuxième cycle a bien subi la baisse des entrants à l'université à partir de 1996, notamment les licences générales, qui ont perdu 16,5 % de leurs effectifs entre 1996 et 2001. Toutefois, cette baisse n'a été sur l'ensemble du second cycle que de 2,5 % sur la même période. En effet, alors que le taux d'accès en deuxième cycle est en baisse depuis 1999, le nombre d'étudiants qui entrent à l'université directement en deuxième cycle a progressé. Cette évolution est liée à la création des licences professionnelles et au développement des IUP (instituts universitaires professionnalisés), formations vers lesquelles se dirigent de plus en plus de sortants d'IUT ou de STS, ainsi qu'à la forte hausse du nombre d'étrangers entrant direc-

tement en deuxième cycle (21 000 en 2002, nombre qui a plus que doublé depuis 1996). À la rentrée 2002, l'augmentation du nombre d'étudiants en filières IUP et en licences professionnelles représente 60,7 % de la progression du second cycle universitaire alors qu'ils n'accueillent que 9,7 % des effectifs. L'augmentation des effectifs a été nette également en troisième cycle (+ 3,9 % en 2002, + 14,0 % depuis 1995) grâce, en particulier, au progrès continu des DESS (+ 8,3 % en 2002, + 86,1 % depuis 1995). La filière recherche, en revanche, n'a pas connu le même succès et son évolution a été plus contrastée. Le nombre d'étudiants en DEA a connu trois ans de baisse de 1995 à 1998 (- 8,8 %), baisse qui s'est répercutée ensuite sur le nombre de doctorants (- 6,5 % de 1996 à 2000). Dès 1998, les effectifs en DEA sont en hausse (+ 10,5 % entre 1998 et 2002). En écho, la tendance s'est ensuite inversée en doctorat (+ 2,2 % entre 2000 et 2002). La filière recherche scolarise 101 000 étudiants en 2002, soit 2 000 de moins qu'en 1995. Mais la hausse observée ces trois dernières années résulte de l'afflux d'étudiants étrangers, les seuls à arriver plus nombreux dans ces formations dès 1998. Plus généralement, leur présence est grandissante sur l'ensemble du troisième cycle. Ils représentent, en 2002, 23,4 % des inscrits en troisième cycle contre 19,3 % en 1998. Cette proportion atteint même 30,7 % en DEA et en doctorat alors qu'ils ne représentent que 10 % des inscrits en premier cycle et 12,4 % en deuxième cycle (université hors IUT). Les évolutions sont contrastées selon les disciplines (graphique 4). La hausse observée en 2002 est essentiellement due aux disciplines sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur (+ 6,6 %), sciences économiques et de gestion (+ 6,2 %) et à la médecine (+ 5,6 %) avec l'augmentation du *numerus clausus*. Le recul des sciences fondamentales est moins fort en 2002 que les années précédentes : - 0,1 % en sciences de la nature et de la vie, - 1,7 % en sciences et structures de la matière, après respectivement - 3,0 % et - 5,2 % en rythme annuel de 1995 et 2001. Les effectifs en droit continuent eux aussi de baisser (- 1,2 %) tandis que ceux des disciplines de lettres et sciences humaines repartent à la hausse (+ 1,0 %) après six années de baisse. Dans les IUFM, la mise en place du nouveau plan pluriannuel de recrutement a engendré une nouvelle hausse des effectifs aux rentrées 2001 et 2002 (+ 11,1 % en deux ans).

Tableau 4 – Poids des différentes filières du supérieur en 2002-2003
France métropolitaine + DOM

	Université (hors IUT et ingénieurs)	Principales filières courtes				Filières grandes écoles (a)	Autres formations (b)	Ensemble
		STS	IUT	Écoles paramé- dicales et sociales	Ensemble			
Effectifs	1 270 778	245 070	115 465	111 888	472 423	231 423	234 547	2 209 171
%	57,5	11,1	5,2	5,1	21,4	10,5	10,6	100,0
Nouveaux bacheliers	192 676	100 049	43 438	6 032	149 519	43 851	15 556	401 602
%	48,0	24,9	10,8	1,5	37,2	10,9	3,9	100,0

Source : MEN-DEP

(a) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures.

(b) Écoles d'arts, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses. Les IUFM sont inclus dans cette rubrique.

Lecture : à la rentrée 2002, 57,5 % des étudiants de l'enseignement supérieur sont inscrits à l'université et 48 % des bacheliers 2002 qui poursuivent des études supérieures ont entrepris des études universitaires.

L'augmentation du nombre d'étudiants en IUFM représente ainsi 11,4 % de la hausse observée dans le supérieur en 2002.

Filières courtes : la baisse en IUT et STS contrebalancée par la croissance des formations paramédicales

Les filières courtes (sections de techniciens supérieurs, instituts universitaires de technologie, formations paramédicales et sociales) ont continué à se développer de façon continue dans les années 90. Passant de 354 000 élèves en 1990 à 472 000 en 2002 (+ 33,6 %), elles représentent aujourd'hui plus d'un étudiant sur cinq et accueillent plus de 37,2 % des nouveaux bacheliers qui poursuivent dans le supérieur (tableau 4).

La progression n'a pas été la même pour les trois principales filières courtes. Avec la mise en œuvre du plan Université 2000 et la création de nombreux départements, l'essor des IUT a été très important dans la première moitié des années 90. Leur progression s'est néanmoins ralentie à partir de 1997 et, après avoir augmenté de plus de 60 % en dix ans, le nombre d'étudiants en IUT baisse depuis 2001 (- 1,0 % en 2001, - 2,2 % en 2002) malgré une capacité d'accueil qui continue de croître. Cette baisse affecte principalement le secteur secondaire (- 6,4 % sur deux ans), le secteur tertiaire étant relativement épargné (- 0,7 %). Les sections de techniciens supérieurs étaient au début des années 90 le principal moteur de la croissance des filières courtes. Leurs effectifs ont baissé entre 1993 et 1995. En effet, dans le secteur privé, il y a eu après 1992 une véritable crise conduisant à une perte de plus de 20 % des effectifs en trois ans et à la fermeture de nombreux établissements. Les STS ont ensuite repris leur progression avant de connaître en 2001 et

2002, comme les IUT, deux années de baisse (- 0,8 % et - 0,7 %). Cette baisse affecte plus les sections de techniciens supérieurs publiques agricoles (- 6 % sur deux ans) et du secteur privé (- 2,9 %) que les STS publiques du ministère de l'Éducation nationale (- 0,8 %). En dehors de l'agriculture, la baisse touche essentiellement les spécialités de la production (- 2,5 %) alors que les spécialités des services sont peu affectées (- 0,5 %).

Dernière grande composante de formations courtes, les écoles de formation paramédicale et sociale, après une croissance régulière dans la première moitié des années 90, ont connu deux années de baisse en 1997 et 1998. Avec, notamment, le plan de recrutement d'infirmiers mis en place par le ministère chargé de la santé, et l'augmentation du nombre de places aux concours qui en résulte, les effectifs du secteur paramédical connaissent une croissance soutenue depuis, passant de 84 000 étudiants en 1998 à 112 000 en 2002. Avec près de 9 000 étudiants supplémentaires en 2002, ces écoles contribuent pour 20,1 % à la hausse observée dans le supérieur alors qu'elles n'accueillent que 5,1 % des étudiants.

8 000 étudiants supplémentaires dans la filière des grandes écoles

Spécificité du système éducatif français, la filière des grandes écoles continue également de progresser. Les grandes écoles et les classes préparatoires accueillent aujourd'hui un peu plus d'un étudiant sur dix (tableau 4). Avec plus de 8 000 étudiants supplémentaires, la filière des grandes écoles explique 18,7 % de la hausse observée dans le supérieur en 2002.

Le plan Université 2000, qui avait pour objectif le doublement du nombre de diplômés des

écoles d'ingénieurs, a permis un développement spectaculaire de ces filières au début des années 90 avec la création de nombreuses écoles. Après un ralentissement au milieu de la décennie, la croissance s'est de nouveau accélérée depuis 1998 (plus de 4 % par an). Les formations d'ingénieurs en partenariat, créées en 1991 sous l'appellation « nouvelles formations d'ingénieurs » (NFI), avaient pour objectif de former des ingénieurs par alternance et principalement en formation continue. Une telle orientation n'a pas eu le succès escompté, et ces formations accueillent en fait majoritairement des étudiants en formation initiale. En 2002, elles forment 6 500 élèves.

Grâce au fort développement des écoles universitaires, avec une augmentation de 123,3 % des effectifs entre 1990 et 2002, la part du ministère de l'Éducation nationale s'est fortement accrue dans les écoles d'ingénieurs : en 2002, 59,7 % des élèves ingénieurs en dépendent. Cette tendance est contredite cette année, les écoles privées et celles des autres ministères se sont légèrement plus développées en 2002 (respectivement + 4,7 % et + 5,1 %) que les écoles du ministère de l'Éducation nationale (+ 3,8 %). Entre 2001 et 2002 ont été créées quatre écoles polytechniques universitaires, nées de la fusion de neuf écoles ou formations d'ingénieurs d'un même site, dans les universités d'Aix-Marseille 1, de Lille 1, de Tours et d'Orléans. Cette nouvelle tendance au regroupement des structures, après leur multiplication rapide durant les années 90, correspond à une volonté de rationalisation de l'offre de formation sur le territoire et de création de structures visibles sur le plan international avec la mise en place du schéma européen de formation.

Depuis 1990, les effectifs des écoles de commerce reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale ont augmenté de 147 %. Au cours des années 90, cette croissance allait de pair avec l'augmentation du nombre d'écoles reconnues. Ainsi, de 1990 à 1999, les effectifs ont doublé (avec un rythme de croissance annuel de 9,9 %) pendant que le nombre d'écoles augmentait de près de 50 %. Depuis, la croissance reste soutenue (+ 23,4 %, soit un rythme annuel de 6 %) alors que le nombre d'écoles est stable.

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) restent le moyen d'accès privilégié aux grandes écoles puisque, respectivement, 47 % et 41 % des étudiants qui entrent dans

Tableau 5 – Répartition par académie des principales filières de l'enseignement supérieur en 2002-2003, évolution par rapport à 2001-2002
France métropolitaine + DOM

Académies	Universités hors IUT et ingénieurs		Principales filières courtes					Filières grandes écoles (1)	Autres formations (2)	Total (3)		Part dans la population scolarisée (%) (4) 2002-03
			IUT	STS	Écoles paramédicales et sociales	Total	Effectifs 2002-03			Évolution relative en %		
	Effectifs 2002-03	dont 3 ^{ème} cycle	Effectifs 2002-03	Effectifs 2002-03	Effectifs 2002-03	Effectifs 2002-03	Effectifs 2002-03	Effectifs 2002-03	Effectifs 2002-03	Effectifs 2002-03		
Aix-Marseille	68 078	12 376	3 930	10 194	4 538	18 662	7 678	7 893	102 311	0,6	15,8	
Amiens	18 099	3 276	2 754	6 932	3 976	13 662	5 162	2 866	39 789	2,0	9,1	
Besançon	18 061	2 924	2 440	4 771	2 055	9 266	2 624	2 746	32 697	1,9	12,7	
Bordeaux	60 682	11 087	5 091	10 927	5 106	21 124	7 733	9 496	99 035	3,8	15,5	
Caen	21 361	3 450	2 764	4 975	2 638	10 377	2 616	2 857	37 211	1,8	11,6	
Clermont-Fd	22 948	4 139	2 650	5 341	3 366	11 357	3 943	4 520	42 768	3,0	15,6	
Corse	3 180	510	327	660	170	1 157	84	674	5 095	-0,2	9,6	
Dijon	21 181	3 656	2 496	6 068	2 828	11 392	3 851	3 596	40 020	1,7	11,8	
Grenoble	47 059	8 506	7 190	11 134	4 013	22 337	9 784	5 708	84 888	1,9	12,5	
Lille	81 190	11 201	8 269	20 135	9 368	37 772	16 258	16 514	151 734	1,2	14,2	
Limoges	11 516	1 964	1 679	3 472	1 691	6 842	1 501	1 678	21 537	2,0	15,8	
Lyon	78 109	14 683	6 812	12 226	6 499	25 537	19 657	16 818	140 121	1,9	19,0	
Montpellier	58 592	11 086	3 833	10 231	4 601	18 665	5 944	7 376	90 577	3,2	16,4	
Nancy-Metz	43 022	7 315	5 761	8 604	5 840	20 205	7 911	5 485	76 623	0,7	14,2	
Nantes	48 519	7 994	5 349	15 807	3 930	25 086	13 340	16 234	103 179	2,6	13,3	
Nice	30 520	5 138	4 314	5 259	2 425	11 998	5 224	5 841	53 583	2,7	12,7	
Orléans-Tours	30 453	4 705	4 854	8 891	4 377	18 122	5 264	4 374	58 213	0,3	11,1	
Poitiers	27 083	5 102	3 070	5 951	2 526	11 547	4 030	3 049	45 709	3,1	13,3	
Reims	18 163	2 878	3 082	5 645	2 175	10 902	5 729	3 055	37 849	0,5	12,3	
Rennes	59 271	8 281	6 807	14 202	5 194	26 203	11 015	8 946	105 435	1,4	15,1	
Rouen	26 387	4 067	3 881	5 732	3 040	12 653	6 088	4 023	49 151	2,0	11,5	
Strasbourg	41 046	8 183	4 033	6 901	3 608	14 542	4 541	5 252	65 381	1,4	15,9	
Toulouse	67 435	10 998	6 272	10 786	4 463	21 521	13 566	10 873	113 395	1,8	19,2	
Total province	901 955	153 519	97 658	194 844	88 427	380 929	163 543	149 874	1 596 301	1,8	14,3	
Paris	196 060	53 108	2 379	18 294	8 957	29 630	34 707	54 457	314 854	3,0	46,5	
Créteil	72 534	12 786	7 322	12 187	6 443	25 952	7 151	12 883	118 520	3,6	12,3	
Versailles	78 840	14 127	7 688	13 352	6 487	27 527	25 099	13 848	145 314	0,7	11,6	
Total Île-de-France	347 434	80 021	17 389	43 833	21 887	83 109	66 957	81 188	578 688	2,6	20,0	
France métr.	1 249 389	233 540	115 047	238 677	110 314	464 038	230 500	231 062	2 174 989	2,0	15,5	
Antilles, Guyane	10 728	1 340	201	3 631	625	4 457	593	1 852	17 630	2,3	6,0	
La Réunion	10 661	622	217	2 762	949	3 928	330	1 633	16 552	4,1	6,9	
Total DOM	21 389	1 962	418	6 393	1 574	8 385	923	3 485	34 182	3,2	6,4	
France métr. + DOM	1 270 778	234 880	115 465	245 070	111 888	472 423	231 423	234 547	2 209 171	2,1	15,1	

Source : MEN-DEP

(1) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures.

(2) Écoles d'art, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses. Les IUFM sont inclus dans cette rubrique.

(3) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

(4) Population scolarisée : ensemble de la population inscrite dans l'enseignement scolaire (premier degré, second degré) ou dans l'enseignement supérieur.

une grande école d'ingénieurs ou de commerce (hors troisième cycle) en sont originaires. Les CPGE bénéficient d'un regain d'intérêt depuis 2001 auprès des nouveaux bacheliers, le taux de poursuite dans ces filières (+ 1 point sur deux ans) et leurs effectifs (+ 2,0 %) étant en hausse. Les trois types de classes préparatoires (littéraires, scientifiques, économiques) ont bénéficié de cette hausse.

Plus d'un étudiant supplémentaire sur trois accueilli au sein des autres établissements d'enseignement supérieur depuis la rentrée 2000

Les autres établissements de l'enseignement supérieur (écoles de commerce autres

que celles reconnues et à diplôme visé, écoles d'arts et d'architecture, établissements universitaires privés et divers autres établissements) constituent un groupe hétérogène aux contours moins bien définis. Appartenant principalement au secteur privé, leur recensement, plus difficile, n'était pas exhaustif avant la deuxième moitié des années 90. Leurs évolutions ne peuvent donc pas être aisément interprétées sur une longue période ; les progrès accomplis ces dernières années permettent toutefois de les analyser sur une période plus réduite. Ainsi, depuis 1996, ces écoles sont en constante progression et on y recense aujourd'hui 145 000 étudiants, soit 6,6 % de l'ensemble des étudiants. L'augmentation du nombre d'étudiants dans ces établissements contribue, pour 15,7 %, à la hausse observée dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2002. Sur deux ans, ce chiffre est de 35,4 %.

Les écoles de commerce autres que celles reconnues et à diplôme visé ont connu une désaffection continue entre 1992 et 1997, avec une baisse de plus de 55 % des inscriptions et la fermeture de nombreux établissements. Le coût élevé des études, dont les débouchés sur le marché du travail n'étaient pas nécessairement assurés, allié à une conjoncture économique difficile, a pu être la cause de cette désaffection. La tendance s'est ensuite inversée, avec une croissance de plus de 60 % de 1998 à 2002, alors que le nombre d'écoles reste stable. Après cinq années de baisse, les effectifs des écoles d'architecture progressent à nouveau depuis 2001 (+ 8,7 % en deux ans). Elles accueillent, en 2002, 17 000 étudiants, la quasi-totalité (97,7 %) dans des écoles publiques. La croissance a été continue et soutenue depuis 1996 pour les écoles d'arts, qui forment aujourd'hui 38 000 élèves (+ 10,3 %). Ce sont

Définitions

Effet démographique, effet de scolarisation. La variation des effectifs due à la démographie est celle qu'aurait entraîné seule l'évolution de la taille d'une génération. La variation des effectifs due à la scolarisation est celle que l'on aurait observée à démographie constante.

Enseignement court et enseignement long. Les bacheliers qui entrent dans l'enseignement supérieur peuvent théoriquement choisir entre un enseignement supérieur long assuré par l'université et les grandes écoles, et des formations courtes à orientation plus pratique et professionnelle. L'enseignement supérieur long « ouvert » est organisé, dans les disciplines générales de l'université, en trois cycles d'études successifs, sanctionnés chacun par des diplômes nationaux. Pour les études de santé (médecine, chirurgie dentaire et pharmacie), un *numerus clausus* intervient en fin de première année. L'accès aux grandes écoles se fait soit sur concours dont la préparation est assurée principalement dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), en premier cycle universitaire (DEUG, DUT) ou dans les grandes écoles elles-mêmes, soit sur dossier pour les diplômés de l'université. L'enseignement supérieur court regroupe essentiellement les sections de techniciens supérieurs (STS), les instituts universitaires de technologie (IUT) et les formations paramédicales et sociales. Chacune de ces filières soumet les entrants potentiels à une sélection.

Filières scientifiques. Par convention, on a distingué au sein des disciplines générales scientifiques de l'université les « sciences fondamentales » (sciences et structure de la matière et sciences de la nature et de la vie) et les « sciences appliquées » (sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur).

Population scolarisée. Ensemble de la population inscrite dans l'enseignement scolaire (premier degré, second degré) ou dans l'enseignement supérieur.

Taux de poursuite dans l'enseignement supérieur. Rapport du nombre de bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur dans l'année d'obtention du baccalauréat à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante. Un bachelier peut s'inscrire en même temps dans plusieurs formations (par exemple à l'université et en CPGE), ce qui explique les taux supérieurs à 100 % obtenus pour les bacheliers généraux en sommant les taux d'accès par filière.

Taux de poursuite dans une filière. Rapport du nombre de bacheliers inscrits dans la filière dans l'année d'obtention du baccalauréat à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante.

les effectifs des écoles du secteur privé qui augmentent, ceux des écoles d'arts publiques étant particulièrement stables depuis 1990 : entre 15 000 et 16 000 étudiants y poursuivent leurs études chaque année.

Les établissements universitaires privés accueillent chaque année depuis la rentrée 1993 près de 22 000 étudiants ; la baisse de plus de 9 % observée entre 2000 et 2002 est due en grande partie à l'amélioration du recensement de ces écoles.

Paris accueille à nouveau plus d'étudiants

Avec le plan Université 2000, et le développement de l'offre de formation sur le territoire, un certain rééquilibrage a eu lieu entre les académies au cours des années 90. Ainsi, Paris – académie historiquement prépondérante dans le supérieur – était la seule à scolariser moins d'étudiants en 2000-2001 qu'en 1990-1991, alors que les autres académies d'Île-de-France et quelques grandes métropoles ont développé des pôles du supérieur attractifs. Pourtant, depuis la rentrée 2000, Paris connaît un taux de croissance particulièrement important

(+4,4 % en deux ans), le deuxième en métropole derrière Montpellier (+4,8 %). Cette inversion de tendance est surtout nette cette année (+3 %), et marquée notamment à l'université (+2,9 %) et dans les autres établissements d'enseignement supérieur (+5,2 %). Ainsi, 28,5 % de la hausse du nombre d'étudiants observée en 2002 dans les filières générales et de santé des universités en métropole et dans les DOM se concentrent à Paris (qui accueille 15,4 % de ces étudiants).

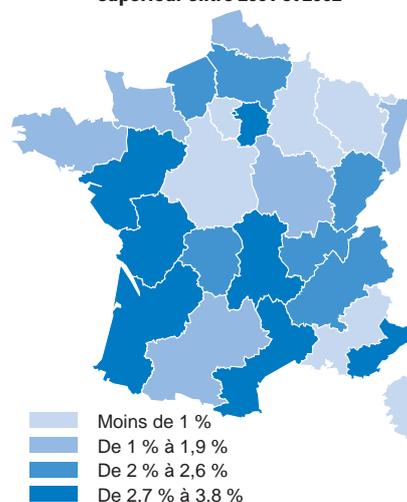
À la rentrée 2002, avec Paris (+3 %), ce sont les académies de Bordeaux (+3,8 %), Créteil (+3,6 %), Montpellier (+3,2 %), Poitiers (+3,1 %), Clermont Ferrand (+3 %), Nice

(+2,7 %) et Nantes (+2,6 %) qui connaissent les progressions les plus élevées en métropole (voir la carte). La majorité des académies de métropole connaissent une progression comprise entre 1 et 2 %. À l'opposé, les effectifs sont stables en Corse (-0,2 %), à Orléans (+0,3 %), Reims (+0,5 %), Aix-Marseille (+0,6 %), Nancy-Metz et Versailles (+0,7 %) (tableau 5).

Le rythme de progression reste soutenu dans les DOM. Les effectifs ont augmenté de 3,2 % à la rentrée 2002. Cependant, malgré cette progression, les effectifs du supérieur restent faibles par rapport à la population scolarisée. L'offre de formation n'est pas encore au niveau de celle de la métropole, et de nombreux étudiants originaires des DOM sont amenés à poursuivre leurs études en métropole.

Maël Theulière, DEP B2

Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur entre 2001 et 2002



Pour en savoir plus

« Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2002-2003 », *Tableaux statistiques n°6908*, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, août 2003.
« Les écoles d'ingénieurs publiques et privées. Effectifs en 2002-2003. Diplômes délivrés en 2002 », *Note d'Information 03.51*, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, septembre 2003.
« Les étudiants inscrits dans le système universitaire public français en 2002-2003 », *Note d'Information 03.45*, août 2003.